

Calendrier administratif de la Faculté des lettres – 2019/2020

Semestre d'automne 2019

SESSION H = hiver E = été A = automne	OUVERTURE			FERMETURE (dernier délai)			OÙ/COMMENT	TEXTES RÉGLEMENTAIRES RE = Règlement d'études en Faculté des lettres (MA 2005) REBA = Règlement d'études REMA = Règlement d'études du MA 2015 DIR = Directives du Décanat
--	-----------	--	--	------------------------------	--	--	------------	---

ORIENTATION	Changement dans le choix des disciplines initiales* (1 ^{er} semestre d'études)		mar	17 septembre	08:30	ven	25 octobre	17:00	au secrétariat des étudiants	
	Changement d'orientation* (en cours d'études)		ma	17 septembre	08:30	ven	25 octobre	17:00	au secrétariat des étudiants	RE art. 33, REBA art. 15, REMA art. 17
ENSEIGNEMENTS	Inscription aux enseignements		mar	17 septembre	08:00	dim	13 octobre	minuit	en ligne	RE art. 16, REBA art. 17, REMA art. 19, DIR 0.18 et 0.22
	Inscription tardive aux enseignements		lun	14 octobre	08:30	ven	25 octobre	17:00	au secrétariat des étudiants	DIR 0.18
ÉVALUATIONS	Inscription aux évaluations	H	mar	17 septembre	08:00	dim	13 octobre	minuit	en ligne	RE art. 21, REBA art. 18 et 19, REMA art. 20 et 21, DIR 0.19 et 0.23
	Inscription tardive aux évaluations**	H	lun	14 octobre	08:30	ven	25 octobre	17:00	au secrétariat des étudiants	DIR 0.19 et 0.23
	Désinscription des évaluations	H	mar	17 septembre	08:00	ven	25 octobre	minuit	en ligne	DIR 0.19 et 0.23
	Report d'une inscription à une validation		en tout temps, sur demande écrite, avec l'accord de l'enseignant						auprès de l'enseignant concerné	DIR 0.19 et 0.23
	Dépôt des mémoires	H				ven	20 décembre	12:00	au secrétariat des étudiants	RE art. 56, REMA art. 16, DIR 0.2 et 0.2bis
	Saisie des résultats par les enseignants	H	mar	17 septembre	08:00	dim	2 février	minuit	en ligne	
GRADES	Commande de grade	A	lun	16 septembre	08:00	ven	18 octobre	minuit	en ligne	
		H	lun	10 février	08:00	ven	13 mars	minuit	en ligne	
CERTIFICATION	Remise des travaux CLAD Séquence 1					dim	12 janvier	minuit	en ligne, à déposer sur la plateforme CLAD	Règlement CLAD
	Délai de dépôt des objectifs CLAD Séquence 1					dim	9 février	minuit		

* si le changement d'orientation intervient après le 14 octobre, l'inscription aux évaluations de la nouvelle discipline est soumis à la taxe pour inscription tardive de 200.- Frs

** avec taxe pour inscription tardive de 200.- Frs

Calendrier administratif de la Faculté des lettres – 2019/2020

Semestre de printemps 2020

SESSION	OUVERTURE	FERMETURE (dernier délai)	OÙ/COMMENT	TEXTES RÉGLEMENTAIRES
H = hiver E = été A = automne				RE = Règlement d'études en Faculté des lettres (MA 2005) REBA = Règlement d'études du BA REMA = Règlement d'études du MA 2015 DIR = Directives du Décanat

ORIENTATION	Changement d'orientation au MA* (en cours d'études)		lun	17 février	08:30	ven	27 mars	17:00	au secrétariat des étudiants	REMA art. 17
	Changement d'orientation au BA**/**		lun	17 février	08:30	ven	27 mars	17:00	au secrétariat des étudiants	RE art. 33, REBA art. 15
ENSEIGNEMENTS	Inscription aux enseignements		lun	17 février	08:00	dim	15 mars	minuit	en ligne	RE art. 16, REBA art. 17, REMA art. 19, DIR 0.18 et 0.22
	Inscription tardive aux enseignements		lun	16 mars	08:30	ven	27 mars	17:00	au secrétariat des étudiants	DIR 0.18
ÉVALUATIONS	Inscription aux évaluations	E + A	lun	17 février	08:00	dim	15 mars	minuit	en ligne	RE art. 21, REBA art. 18 et 19, REMA art. 20 et 21, DIR 0.19 et 0.23
	Inscription tardive aux évaluations***	E + A	lun	16 mars	08:30	ven	27 mars	17:00	au secrétariat des étudiants	DIR 0.19 et 0.23
	Désinscription des évaluations	E	lun	17 février	08:00	ven	27 mars	minuit	en ligne	DIR 0.19 et 0.23
		A	lun	29 juin	08:00	lun	6 juillet	minuit		
	Report d'une inscription à une validation		en tout temps, sur demande écrite, avec l'accord de l'enseignant						auprès de l'enseignant concerné	DIR 0.19 et 0.23
	Dépôt des mémoires	E				ven	8 mai	12:00	au secrétariat des étudiants	RE art. 56, REMA art. 16, DIR 0.2 et 0.2bis
		A				ven	31 juillet	12:00		
	Saisie des résultats par les enseignants	E	lun	17 février	08:00	dim	21 juin	minuit	en ligne	
		A	mar	7 juillet	08:00	dim	6 septembre	minuit		
	Consultation des copies des examens écrits									
des candidats en échec (10h à 12h) des candidats ayant réussi (11h à 12h)	E	ven	26 juin	10:00	ven	26 juin	12:00	le lieu est communiqué par mail aux étudiants		
des candidats en échec (10h à 12h) des candidats ayant réussi (11h à 12h)	A	ven	11 septembre	10:00	ven	11 septembre	12:00			
GRADES	Commande de grade	E	lun	29 juin	08:00	ven	31 juillet	minuit	en ligne	
CERTIFICATION	Remise des travaux CLAD Séquences 2, 3 et 4					dim	12 juillet	minuit	en ligne, à déposer sur la plateforme CLAD	Règlement CLAD
	Délai de dépôt des objectifs CLAD Séquences 2, 3 et 4					dim	6 septembre	minuit		

* si le changement d'orientation intervient après le 17 mars, l'inscription aux évaluations de la nouvelle discipline est soumis à la taxe pour inscription tardive de 200.– Frs

** seules les permutations de disciplines sont autorisées. Il n'y a pas de changement de discipline possible au semestre de printemps

*** avec taxe pour inscription tardive de 200.– Frs